



**Université Rurale Nationale**  
**« Ensemble, inventons nos ruralités de demain »**  
**9-10 et 11 octobre 2015 - Florac**

L'atelier de priorisation s'est tenu le 3<sup>ème</sup> jour de l'Université Rurale. Cela a consisté, pour les participants, à positionner leurs préférences pour chacune des propositions des ateliers. Au total, une soixantaine de personnes (présentes les 3 jours ou une partie de l'Université Rurale) a suivi cet atelier de priorisation.

Ce document reprend donc les travaux de priorisation des propositions issues des groupes de travail de l'Université Rurale. Il sera suivi par les actes de cette Université Rurale, qui seront transmis d'ici la fin de l'année 2015.

***5 enjeux transversaux ressortent des différentes propositions***

- « Faire et Vivre ensemble » : sens de l'engagement associatif, sens de l'engagement démocratique...
- Co-construire avec les élus : l'importance de leur implication dans ces actions de l'éducation populaire et la nécessité pour les associations de les associer voire de les interpeller
- Associations en démarche proactive : aller à la rencontre de la population et créer des espaces d'échanges !
- Informer et se former au sein des associations et du mouvement associatif pour partager encore plus ses valeurs et se doter des compétences, des connaissances pour participer, pour s'engager
- Communiquer vers l'extérieur en réinventant les supports et notamment au travers du numérique



## La place des jeunes dans les associations

### ***Les priorités***

- Mettre en place des activités / actions pour les jeunes afin de les amener à rencontrer les associations puis de les impliquer de plus en plus
- Créer des postes de co-administrateur, voire de co-président réservés à des jeunes.
- Inscrire une place spécifique pour les jeunes dans les statuts des associations
- Sensibiliser/former les administrateurs à l'accueil de nouveaux adhérents, jeunes de surcroît. Veiller à ce que les administrateurs ne cherchent pas à faire forcément reproduire leurs actions aux jeunes.

### ***Propositions non-prioritaires***

- Aménager les formats des réunions, des CA (dans le but de gagner en dynamisme, en utilisant des outils permettant des réunions en ligne, etc.)
- Accepter que les engagements actuels des jeunes soient moins longs dans le temps (revoir les durées dans le règlement intérieur, ou les statuts)

### ***Ne suscitent pas l'adhésion des participants***

- Créer des fonctions de « Tuteurs » associatifs
- Revoir le nom « foyer rural », pouvant être une appellation non attirante pour les jeunes.



## Associations et réforme territoriale

4 grands thèmes de travail sont ressortis : les relations associations / collectivités ; la participation ; l'action collective et les outils techniques

### ***Les priorités***

- Développer les échanges, les mutualisations entre associations, entre différents mouvements d'éducation populaire ou associations rurales
- Poursuivre et amplifier les relations de proximité avec les élus locaux en veillant à ce que chacun soit à sa place (Eviter les « ingérences ») ; la conventions association/ collectivité est un outil à utiliser.
- Développer la formation (des bénévoles, des adhérents...) pour comprendre les évolutions territoriales et être en capacité de participer aux débats et concertations
- Affirmer son projet et ses valeurs (humain au centre, écoute, vivre ensemble, dialogue pour obtenir des soutiens. Un travail de lobbying ou de « pression citoyenne » est à réaliser : interpellation des élus au niveau national, courriers aux candidats aux élections régionales, etc. Ceci en s'appuyant sur les FD/UR ou la CNFR comme porte-parole.

### ***Propositions non-prioritaires***

- Créer des espaces de dialogue, forums sociaux... à l'initiative des associations rurales
- Participer, s'impliquer dans les formes de concertation existantes ou à venir
- Evaluer : accepter et s'obliger à l'évaluation des actions conduites

### ***Ne suscitent pas l'adhésion des participants***

- Rechercher une autonomie financière pour un fonctionnement associatif sans dépendre de subventions
- Ne pas participer ou sortir de formes de concertation / participation si elles ne sont que des cautions ou des faire-valoir ou si on manque de compétences et d'informations pour participer en toute connaissance de cause
- Généraliser, développer l'usage d'outils numériques pour éviter les contraintes liées à l'éloignement : visioconférence, réseau social, réseau de travail...
- Création d'un conseil national de résistance rurale ou de la ruralité à l'initiative des foyers ruraux



## Pratiques artistiques et culturelles

Les ateliers ont se sont orientés sur 4 grandes thématiques :

La mobilité, l'itinérance ; l'accessibilité à la culture ; la communication, l'action politique.

### ***Les priorités***

- Nécessité de pouvoir se positionner rapidement par rapport à la réorganisation des politiques territoriales (loi Notre) et inciter les communautés de communes à développer une politique culturelle
- Former les acteurs culturels de demain (Mettre l'éducation culturelle dans les programmes scolaires, musées dans les écoles, Améliorer la participation des jeunes dans les associations, laisser une place dans une programmation)
- Développer l'accessibilité : Une école « d'art'gricole », école d'art et de land'art ; mais aussi d'autre biais (musée à ciel ouvert sans entrée ni sortie, gratuité, garde d'enfants pendant les spectacles, coin lecture dans les bars, espaces de rencontre artiste/population, etc.)
- Améliorer la mobilité de la diffusion culturelle : caravanes de la culture, développer les spectacles chez l'habitant, des artothèques

### ***Propositions non-prioritaires***

- Aller vers les publics, de leur donner l'information. (« crieur public et culturel », Faire du porte à porte pour promouvoir les produits culturels, etc.)
- Améliorer la communication numérique



## Accueil de nouvelles populations

Au préalable, quelques conditions ont été définies permettant l'accueil des nouvelles populations, notamment l'aspect « vivre ensemble ».

- Le logement, l'activité professionnelle, les services (associations, loisirs, santé...)

Les communes qui veulent accueillir des nouvelles populations doivent définir une stratégie de l'accueil à long terme et un engagement fort.

### ***Les priorités***

#### ***Favoriser des moments d'échanges et de rencontre***

- ⇒ Repas ouverts à tous, spectacle permettant de prévoir un pot, Transmission des savoirs faire

#### ***Identifier les éléments forts du patrimoine local***

- ⇒ Patrimoine, histoire communale, savoirs faire, fonctionnement du territoire pour les transmettre aux populations.

***S'impliquer et impliquer son association dans les projets communaux*** = faire que la commune ait une stratégie liée à l'accueil de nouvelles populations à long terme

- ⇒ Être force de proposition dans la vie de la commune, créer du lien entre les associations (entre elles) et la commune

### ***Propositions non-prioritaires***

#### ***Identifier, mobiliser et rendre visible des personnes référentes de l'accueil.***

- ⇒ Des personnes disponibles et disposées pour rencontrer : 1. Des candidats à l'installation ; 2. Des nouveaux arrivants justes installés ; afin de présenter la commune et de faire du lien avec les populations et les associations locales.

#### ***Matérialiser des lieux de rencontre pour les habitants.***

- ⇒ Un lieu central dans le village (foyer rural, commerce, café, espace public), des lieux vivants et pas seulement une infrastructure.

### ***Ne susciter pas l'adhésion des participants***

#### ***Mettre en place des outils favorisant la communication*** entre les habitants

- ⇒ Bulletins d'information, newsletter, numérique